

chargés; autrement dit, il aidera à réduire le déficit qui nous accable.

M. Baker: Monsieur le Président, je félicite le député de son discours et je voudrais lui poser une question précise au sujet de l'Alberta, étant donné qu'il a manifesté un intérêt pour une autre question concernant Terre-Neuve dont la Chambre est saisie et qu'il a appuyé la proposition que le député de Bonavista-Trinity-Conception (M. Johnson) et moi-même avons faite au sujet des compressions budgétaires imposées à Radio-Canada.

• (1650)

Puisqu'il vient de l'Alberta, le député s'inquiète évidemment beaucoup de l'avenir de cette province et veut qu'elle conserve ses emplois dans le secteur pétrolier. Or, la production globale des raffineries albertaines n'a pas cessé de décliner ces dernières années, à tel point que certaines ont dû se convertir à d'autres types de produits. De façon générale, les raffineries abandonnent la production du mazout destiné au chauffage domestique. D'autre part, la politique préconisée par le gouvernement provincial a donné considérablement d'ampleur au secteur pétrochimique de la province. Le député est-il d'avis que le programme de remplacement du pétrole a contribué peu ou prou à faire baisser subitement la demande de mazout ces dernières années au Canada? Voit-il un lien entre les deux phénomènes?

M. Edwards: Monsieur le Président, je remercie le député de ses observations et de sa question. Il veut savoir, je crois, si le fait que les raffineries albertaines transforment leur production et qu'on mette davantage l'accent sur la pétrochimie a pu réduire la production de mazout, et demande si toutes ces questions sont reliées.

A mon avis, les raffineries albertaines ont réduit leur production de mazout pour le chauffage domestique parce que la demande a baissé sur les marchés d'accès facile. Je suis persuadé qu'après vérification, l'on constaterait que la production de mazout a décliné plus rapidement dans les raffineries de l'Alberta qu'ailleurs, en particulier en Ontario et au Québec. Effectivement, cela doit être lié à la baisse de la demande sur les marchés les plus accessibles.

M. Baker: Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire. Les chiffres concernant la production des raffineries de pétrole au Canada, la consommation globale par province et les produits provenant des raffineries ne mentent assurément pas. Le député admet-il que la production de pétrole raffiné a fléchi en Alberta ces quelques dernières années, ou convient-il, selon le rapport que l'Office national de l'énergie vient de publier, que la demande va se redresser et que nous connaissons une hausse de 1 p. 100 au cours des prochaines années? Pense-t-il que les raffineries de l'Alberta verront enfin la demande de produits pétroliers cesser de fléchir?

M. Edwards: Monsieur le Président, je comprends la portée de cette question. D'après les discussions auxquelles j'ai eu l'honneur de participer avec les représentants de l'industrie, du ministère fédéral et du gouvernement albertain, on accepte en général les prévisions de l'Office national de l'énergie qui entrevoit un revirement de la situation et une hausse progressive; on croit que ces prévisions se réaliseront effectivement.

Motion d'ajournement

M. Parry: Monsieur le Président, je voudrais demander au député de nous dire comment, d'après lui, le retrait du programme du remplacement du pétrole et du programme d'isolation thermique influera sur les paiements de péréquation accordés aux provinces qui utilisent du pétrole importé.

M. Edwards: Monsieur le Président, ce renseignement est probablement disponible, mais je ne l'ai pas ici. A mon avis, je le répète, on continuera à remplacer de plus en plus le chauffage au mazout et à isoler les logements ainsi que les immeubles commerciaux et industriels, car les gens se rendent parfaitement compte des véritables économies qu'ils peuvent réaliser grâce à ces conversions et à ces rénovations.

M. Parry: Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire. Permettez-moi d'assurer au député que je ne comptais pas obtenir des chiffres en réponse à ma question au sujet des importations du pétrole ou des paiements de péréquation. Il n'y a qu'une chose pire que d'énumérer des données statistiques à la Chambre et c'est d'alterner entre les données statistiques et les invectives. Le député peut-il me donner des exemples de l'incidence qu'il prévoit, soit le regain de l'activité économique à la suite du retrait d'une subvention? Je voudrais l'entendre donner en exemple un cas analogue où la chose s'est produite.

M. Edwards: Monsieur le Président, je me garderai bien de lancer des invectives à la Chambre. Je ferai peut-être certaines remarques, mais je m'abstiendrai de toute invective.

Je prévois qu'il y aura une certaine incidence temporaire sur les importations de pétrole et sur les paiements de péréquation. Toutefois, je ne crois pas, mais j'avoue que je me livre à de pures conjectures, que l'effet soit durable. Je ne crois pas non plus que l'effet soit profond ou considérable.

M. Parry: Monsieur le Président, si vous me le permettez, je voudrais préciser au député que ce n'était certes pas à lui que je songeais quand j'ai parlé de discours composés également de statistiques et d'invectives mais plutôt au député qui vient de prendre l'avion ou qui s'apprête à le faire dans quelques minutes. Je voudrais poser une dernière question supplémentaire au député. A son avis, quel sera l'effet du retrait des subventions sur l'emploi au Canada?

Le président suppléant (M. Charest): Je le regrette, mais la période réservée aux questions et aux remarques est terminée.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

QUESTIONS À DÉBATTRE

Le président suppléant (M. Charest): En conformité de l'article 45 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: l'honorable député de Burnaby (M. Robinson)—Le Service canadien du renseignement de sécurité—*a*) La taille du budget. *b*) La responsabilité du service; l'honorable député de Gander-Twillingate (M. Baker) L'énergie—*a*) L'accord entre le gouvernement fédéral et Terre-Neuve. *b*) La position du gouvernement.

Comme il est 17 heures, la Chambre abordera maintenant l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.